OCOM C107.03 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ SUR L'HISTOIRE DU CORPS DE CADETS

1. **Rendement :** Participer à une activité sur l'histoire du corps de cadets

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit participer à une activité relative à l'histoire du corps de cadets, y compris :

   a. la formation du corps des cadets,

   b. les développements importants du corps de cadets,

   c. les prix et les accomplissements du corps de cadets.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité avec station d'apprentissage sur l'histoire du corps de cadets.	Activité en classe	40 min	
PE2	Diriger une discussion de groupe sur ce que les cadets ont appris sur l'histoire de leur corps de cadets.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée :**

   a. Introduction et conclusion : 10 min
   b. Activité en classe : 40 min
   c. Discussion de groupe : 10 min
   d. Total : 60 min

6. **Justification :**

   a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets sur l'histoire de corps de cadets.

   b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'histoire de leur corps de cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence :** Aucun.

8. **Matériel d’instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement,

   b. le matériel nécessaire à la préparation des stations d'apprentissage.

9. **Matériel d'apprentissage :**

   a. des stations d’apprentissage,

   b. des tableaux de papier et des marqueurs.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Les renseignements présentés par l'instructeur pour les stations d'apprentissage, dépendront du matériel disponible à chaque unité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.